

Faits saillants du Rapport Financier 2018 Municipalité de Saint-Martin.

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, je vous présente les faits saillants du rapport financier 2018 sous forme de tableau.

Rapport financier 2018			
Titre	Budget	Réalisé	
Revenus de fonctionnement	3 329 519 \$	3 505 160 \$	
Appropriation surplus accumulés	150 000 \$	150 000 \$	
Dépenses de fonctionnement	2 311 092 \$	2 390 882 \$	
Paiements (Cap/Intérêt)	824 427 \$	822 882 \$	
Investissements (payés comptants)	344 000 \$	163 565 \$	
Affectations	- \$	5 935 \$	
Surplus de fonctionnement 283 766 \$			

Le dépassement des dépenses de fonctionnement vient essentiellement de l'ajout d'un 77 000\$ supplémentaire en réparation d'asphalte par rapport à ce qui était projeté au budget.

Pendant l'année nous avons revu à la baisse les investissements payés comptant initialement prévus au budget 2018 pour renflouer le surplus accumulé qui avait été imputé par le déficit des opérations de 2017 de 136 136\$ et l'appropriation du surplus accumulé de 150 000\$ pour le budget 2018. Le surplus réseau a été imputé de 58 825\$ pour la partie réseau dû principalement à des bris d'aqueduc pour 30 000\$ et de l'inspection par caméra 36 000\$ environ n'étant pas budgété.

État des surplus accumulés non affectés			
Titre	Général	Réseau	
Solde au 1 janvier 2018	31 515 \$	74 209 \$	
Surplus (déficit) de l'exercice 2018	342 591 \$	(58 825) \$	
Appropriation au budget 2019	15 000 \$	- \$	
Solde au 31 décembre 2018	359 106 \$	15 384 \$	

Orientations générales de 2019

Pour les nouveaux élus en place, l'an 2019 en sera une de réorganisation en termes de :

- 1-Réorganisation des ressources humaines : nous mettrons en place une structure organisationnelle fonctionnelle afin d'optimiser nos processus et globalement offrir un meilleur service.
- 2-Revitalisaton : La toiture de la caserne des pompiers sera refaite. La réfection de la 2^e avenue est, rue, aqueduc, égouts et sanitaire devrait se faire à l'automne. Nous commençons à travailler sur le renouvellement de notre flotte de véhicules. Aussi, le stationnement du complexe sportif Matra, sera asphalté cette année

Eric Giguère

Maire

Présenté à la séance du conseil municipal de Saint-Martin du 3 juin 2019.